🏛️ Questions au Gouvernement

XVIIe législature
Session ordinaire de 2025-2026
Deuxième séance du mardi 28 avril 2026

🔹 Mouvement des agents pénitentiaires

Mme la présidente
• La parole est à M. Didier Le Gac.

🎙️ Didier Le Gac

• Ma question s’adresse à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

Hier, une nouvelle fois, de nombreuses maisons d’arrêt étaient bloquées par des agents pénitentiaires. La raison, nous la connaissons tous : la difficulté pour eux d’exercer au mieux leur profession dans un contexte de surpopulation carcérale et aussi de sous-effectifs chronique. Le taux d’occupation global des prisons dans notre pays atteint aujourd’hui plus de 137 %, et il manquerait environ 5 000 postes, tous corps confondus, dans l’administration pénitentiaire. Je me suis moi-même rendu hier matin à la maison d’arrêt de Brest, dans ma circonscription, où on compte 425 détenus pour 210 places, et où il faudrait, dans ces conditions, au minimum 10 postes d’agents supplémentaires.

Si je me félicite de la création l’an prochain – grâce à votre action, monsieur le ministre –…

M. Sylvain Maillard
• Très bien !

M. Didier Le Gac
• …de 100 places modulaires à Brest, encore faut-il le personnel pour les encadrer.

M. Didier Le Gac
• Aujourd’hui, tous les surveillants en poste, dont je salue l’engagement et l’abnégation devant la représentation nationale (M. Sylvain Maillard applaudit), sont contraints d’effectuer des heures supplémentaires ! Tous ont du mal à concilier vie professionnelle et vie privée, y compris familiale.

Ne nous leurrons pas : il y a un vrai problème d’attractivité du métier d’agent pénitentiaire.

M. Sylvain Maillard
• Eh oui !

M. Didier Le Gac
• Face à une telle situation qui, je le sais, vous mobilise pleinement, il est nécessaire de créer les conditions d'attractivité durable pour ce métier, ce qui passe par une revalorisation des salaires, mais aussi sans doute par une révision des critères de recrutement.

Quelles actions comptez-vous mener dans les semaines et les mois à venir pour répondre aux attentes actuelles des agents pénitentiaires de notre pays ?

Mme la présidente
• La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

⚖️ Gérald Darmanin

• Tout d'abord, je vous remercie de vous intéresser, comme d'autres ici, au travail extrêmement difficile de l'ensemble des agents de l'administration pénitentiaire, et singulièrement des surveillants qui, dans des conditions très difficiles, notamment dans les maisons d'arrêt surpeuplées, font face à toutes les difficultés de la société, qu'il s'agisse de la violence, de la délinquance ou encore de l'illettrisme. Et ils le font dans un contexte de récidive qui montre que notre système judiciaire fonctionne mal.

Vous le savez, nous changeons beaucoup de choses, à commencer par la construction de nouvelles prisons, trois fois plus vite et deux fois moins cher désormais…

M. Sylvain Maillard
• Très bien !

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux
• …grâce aux prisons modulaires que j'ai proposées l'année dernière au Parlement. Et ce sont 3 000 places qui arrivent dès le mois de septembre. Il y en aura à Brest, mais nous commencerons par l'Aube, par l'Île-de-France et par le Sud-Ouest.

Il faut évidemment des agents pénitentiaires supplémentaires. Vous avez voté à cet effet un budget qui permet la création de 1 000 emplois nets, ce qui va combler une partie de la vacance. Mais il faudra évidemment augmenter encore les effectifs dans les deux à trois années qui viennent.

Notons aussi que l'administration pénitentiaire connaît un taux d'absentéisme très important, ce qui représente 3 500 équivalents temps plein tout de même. Et il faut lutter contre cet absentéisme, ce qui passe notamment par la lutte contre les agressions que subissent les agents pénitentiaires, mais aussi par la prise en compte de leur épuisement dû au manque de surveillants sur les coursives.

Et puis, vous l'avez dit, ils font beaucoup d'heures supplémentaires, que nous ne payons pas ou pas assez. J'ai demandé au ministère de l'économie et des finances de payer ce qui leur est dû. C'est à peu près la même situation que j'avais trouvée à mon arrivée au ministère de l'intérieur, et nous avons payé aux policiers les heures supplémentaires dues.

À Brest comme ailleurs, il y aura des augmentations d'effectifs à partir de cet été grâce au budget que vous nous avez voté, et ce sera la plus grande promotion d'agents formés à l'École nationale pénitentiaire.

J'ai aussi à faire avec les syndicats, que je recevrai très bientôt, d'autres annonces en lien avec ce que me permet de faire M. le premier ministre et je l'en remercie.